



Abus de procédure(contestation de paternite)

Par **ophélie61**, le **23/05/2009** à **07:34**

Bonjour,

je vis une situation très difficile. je suis séparée depuis le 8 janvier 2009. j'ai eu un petit garçon en juillet 2008 son père l'a reconnu. un mois avant de passer devant le JAF en mai 2009, monsieur a contesté sa paternité. je suis victime de la part du papa de procédure mensongère qui sera prouvée une fois les ADN établis qui affirmeront qu'il est bien le père. ma question est la suivante : ai-je un recours contre le père pour procédure abusive ? est-ce que je pourrai demander des dommages et intérêts pour les préjudices subis ? que risque le père pour avoir menti ?